LA TRIBUNE HEBDOMADAIRE

PAYS : France
PAGE(S) : 1-11
SURFACE : 97 %
PERIODICITE : Hebdomadaire

RUBRIQUE : Entreprises
DIFFUSION : 192749
JOURNALISTE : Dominique

► 20 mars 2015 - N°124

EUROPE DE L'ÉNERGIE

Harmoniser les réseaux européens, un investissement à 2000 milliards d'euros, d'ici à 2025. P. 10-11

RÉSEAUX

L'Europe de l'énergie, un enjeu majeur à ne pas éclipser

L'éclipse solaire du vendredi 20 mars va servir de test de résistance à l'Europe de l'énergie. La Commission européenne plaide pour un projet commun autour des réseaux électriques et gaziers, mais les travaux d'adaptation et d'harmonisation des réseaux pourraient nécessiter 2000 milliards d'euros d'investissements d'ici à 2025.

PAR **DOMINIQUE PIALOT**

L'Europe aura-t-elle échappé à la grande panne électrique, le vendredi 20 mars? Durant quelques semaines, les électriciens et les gestionnaires européens de lignes à haute tension – à l'image de Réseau de transport d'électricité (RTE) en France – ont été sur la brèche. L'enjeu, faire face à la disparition temporaire, ce jour-là, entre 9 heures et 12 heures, de 34000 mégawatts (MW) de capacités des panneaux solaires disponibles en raison de l'éclipse de l'astre solaire sur toute l'Europe.

L'interconnexion des réseaux étant de plus en plus importante, les gestionnaires devront réagir de manière coordonnée. L'Allemagne est particulièrement exposée, puisque 17000 MW de solaire sur un total de 40000 MW seront touchés. L'Italie (7000 MW concernés sur 20000 MW), et la France (2000 MW sur 5400 MW) aussi, dans une moindre mesure. C'est l'équivalent pour notre pays de deux réacteurs nucléaires. Le sujet est avant tout d'assurer l'équilibre instantané entre la production et la consommation, pour éviter tout risque, a priori écarté, de *black-out*. En gros, il faudra que la France en particulier soit en mesure de produire et de vendre à l'Allemagne la quantité d'électricité nécessaire au fur et à mesure pendant la durée de l'éclipse, le temps de « rallumer » les centrales solaires...

Un test en grandeur réelle pour l'Europe de l'énergie, désormais sur les fonts baptismaux. Bonne nouvelle, « *l'Europe de l'énergie existe déjà!* », souligne Pierre Bornard, vice-président de RTE et président du conseil d'administration de l'ENTSO-E (*European Network of Transmission System Operators for Electricity*), qui regroupe plus de 30 gestionnaires européens de réseaux de transport d'électricité. Pas plus tard que le 20 février dernier, les chefs de gouvernement français et espagnol inauguraient en grande pompe une nouvelle (et cinquième) interconnexion électrique à très haute tension entre leurs deux pays, qualifiée « *d'interconnexion de tous les records* ». Une puissance de 2000 MW, un niveau de tension de 320 kV et 65 kilomètres de câbles enterrés... Mais aussi un projet qui aura mis vingt-cinq ans à sortir des cartons et coûté 700 millions d'euros, les oppositions locales aux lignes aériennes ayant nécessité l'enfouissement des câbles.

INTERCONNEXION ET RÈGLES DE MARCHÉ ADAPTÉES

En accentuant le « foisonnement » lié à la diversité des énergies produites (éoliennes de la mer du Nord ou des montagnes espagnoles, solaire italien ou ibérique, nucléaire français, etc.), la multiplication des interconnexions permet de lisser la production, de valoriser les surproductions renouvelables ponctuelles en les exportant et d'accroître l'autonomie énergétique de l'Europe. À la clé, un tarif plus compétitif et une énergie moins carbonée. Selon le principe du « *merit order* », ce sont en effet les sources d'énergie présentant le coût marginal le plus faible qui sont appelées en priorité pour répondre à la demande. Élargir le parc de centrales susceptibles d'être sollicitées a pour résultat mathématique d'abaisser les prix de gros de l'électricité, puisqu'ils sont alignés sur le coût marginal de la dernière centrale mobilisée.

De surcroît, à l'instar des énergies renouvelables, les énergies présentant le coût marginal le plus faible sont aussi les moins émettrices en CO_2. RTE estime ainsi à 1 million de tonnes par an les émissions évitées grâce à la nouvelle interconnexion avec l'Espagne.

Mais les échanges d'électrons facilités par ces nouvelles infrastructures n'auraient guère d'intérêt s'ils ne s'accompagnaient d'évolutions tout aussi déterminantes. « *Des règles techniques et de marché unifiées sont indispensables pour exploiter au mieux les tuyaux* », souligne Pierre Bornard. « *Le couplage des marchés* [qui en cas de différentiel de prix permet d'automatiser les échanges entre pays voisins jusqu'à saturation des interconnexions, ndlr], *est l'une des belles réalisations des acteurs de terrain européens*, souligne Matthieu Courtecuisse, PDG et fondateur du cabinet SIA Partners. *C'est l'aboutissement de longs travaux de concertation et de règles communes qui se sont élaborées par plaques géographiques.* » Depuis 2014, presque toutes les plaques sont reliées, et ce marché intérieur de l'électricité s'est encore élargi en février dernier aux frontières France-Italie, Italie-Autriche et Italie-Slovénie.

UNE DÉPENDANCE AU GAZ RUSSE PRÉOCCUPANTE

Mais si Jean-Claude Juncker a placé l'Europe de l'énergie parmi ses priorités lors de sa campagne pour la présidence de la Commission européenne, c'est qu'il estime possible, et même nécessaire, d'aller plus loin. Présentée comme « *le projet européen le plus ambitieux dans le domaine énergétique depuis la création de la Communauté du charbon et de l'acier* » dans une note de la Commission européenne du 25 février dernier, l'Europe de l'énergie selon M. Juncker doit permettre de remédier à une situation actuelle de grande vulnérabilité. Premier importateur d'énergie au monde, le

Tous droits de reproduction réservés

LA TRIBUNE HEBDOMADAIRE

PAYS : France
PAGE(S) : 1-11
SURFACE : 97 %
PERIODICITE : Hebdomadaire

RUBRIQUE : Entreprises
DIFFUSION : 192749
JOURNALISTE : Dominique

► 20 mars 2015 - N°124

Vieux Continent supporte une facture annuelle de 400 milliards d'euros (65,8 milliards d'euros pour la France), dans laquelle le gaz russe pèse 27%. Pis, la moitié de ce gaz transite par l'Ukraine, et subit des crises d'approvisionnement répétées.

Outre la sécurité d'approvisionnement et l'indépendance énergétique, dans un contexte de compétitivité des prix accrue, l'Europe de l'énergie doit aussi permettre d'atteindre les objectifs européens en matière d'écologie, rappelés ce même 25 février par la Commission : par rapport aux niveaux de 1990, réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40%, augmenter la part des énergies renouvelables d'au moins 27% et renforcer l'efficacité énergétique d'au moins 27% d'ici à 2030. Si les réseaux ont toujours constitué la colonne vertébrale de cette Europe de l'énergie en construction, leur rôle s'est encore renforcé ces dernières années. Dans sa communication, la Commission vise un ratio d'interconnexion correspondant pour chaque État membre à 10% de sa capacité de production, que la France a déjà atteint. Le plan Juncker prévoit d'ailleurs 97 milliards d'euros pour les projets d'interconnexions sur un total de 315 milliards d'euros.

« *Mais la problématique "réseaux" ne se limite pas à la construction de lignes ni même d'interconnexions supplémentaires*, souligne Matthieu Courtecuisse. *Elle implique aussi des efforts de maîtrise de la demande localisés et pertinents.* » Le développement des énergies renouvelables intermittentes et décentralisées, qui nécessitent parfois de relier des lieux de consommation et de production éloignés, tout comme l'apparition des véhicules électriques, impliquent un renforcement des réseaux.

DES POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES DISPARATES

L'ENTSO-E estime à 150 milliards d'euros l'enveloppe nécessaire pour les réseaux d'ici à 2030. « *Un investissement très rentable pour la collectivité*, insiste Pierre Bornard. *Surtout si on le compare au surcoût de 300 à 600 milliards d'euros qu'entraînerait l'impossibilité de faire jouer à plein le principe du* merit order. » Au total, la Commission européenne évalue à 1000 milliards d'euros le coût de construction de l'Europe de l'énergie dans les cinq prochaines années, et à 2000 milliards d'euros d'ici 2025.

« *Fonds publics ou fonds d'investissements privés, spécialisés dans les infrastructures ou plus diversifiés, l'argent nécessaire est disponible pour des investissements qui offrent des rendements peu élevés mais récurrents dans la durée* », affirme Denis Depoux, associé du cabinet Roland Berger. « *Mais la régulation est surpondérée dans les décisions d'investissement* », ajoute-t-il. Or, si une Europe de l'énergie aux origines aussi anciennes que le projet européen lui-même continue de se construire, il n'est pas question de « politique énergétique commune ». Le sujet n'avait d'ailleurs jamais été mentionné dans aucun traité, jusqu'à celui de Lisbonne (2007), qui réaffirme la souveraineté de chaque État membre.

Les politiques énergétiques européennes sont d'une extrême disparité, parfois même divergentes. « *L'hétérogénéité des bouquets énergétiques, à l'origine même de la construction européenne, est plutôt un atout,* reconnaît Denis Depoux, *à condition de prendre les bonnes mesures réglementaires, de marché et d'investissement pour surmonter les difficultés techniques que cela génère.* » Mais, à l'instar du groupe Magritte qui regroupe de grands énergéticiens européens dont GDF Suez et dénonce un « *chaos dérogatoire* » issu de politiques superposées sans être coordonnées, les industriels se sentent peu incités à investir dans le long terme. Or c'est précisément ce qui serait nécessaire pour faire évoluer les réseaux, conçus à l'origine pour relier entre elles des infrastructures centralisées de production, de transport, et des consommateurs passifs, un modèle aujourd'hui dépassé.

Dans ce contexte, l'heure n'est pas à la dispersion et une bonne allocation des ressources est au contraire jugée plus essentielle que jamais. L'élaboration de politiques a minima compatibles, voire unifiées, au sein de l'Union européenne permettrait de maximiser l'efficacité de ces investissements et d'en limiter leur poids sur les consommateurs.

C'est pourquoi, sans remettre en cause le principe de souveraineté des États membres, la nouvelle Commission, jugée plus allante sur le sujet que la précédente qui l'avait totalement désinvesti, incite les gouvernements à se concerter avant de prendre des décisions. En toute logique, une meilleure coordination permettrait d'identifier et de prioriser les travaux les plus pertinents, et de mutualiser les efforts de recherche. Une analyse concernant la sécurité d'approvisionnement remontée d'un cran (au-dessus des seuls pays concernés) et tenant compte de chacune des interactions montrerait peut-être que toutes les interconnexions envisagées ne sont pas indispensables.

SE CONCERTER POUR ÉVITER LES PICS DE CONSOMMATION

Côté recherche, un effort mutualisé, donc accru, sur le courant continu haute tension permettrait d'aborder plus facilement l'enfouissement et d'en abaisser les coûts, facilitant ainsi des travaux aujourd'hui rendus techniquement, politiquement ou économiquement impossibles face aux oppositions citoyennes aux lignes aériennes. Ces travaux communs pourraient également porter sur les réseaux intelligents ou le stockage d'énergie, qui intéressent tous les États membres.

Autres pistes pour des travaux d'harmonisation : la normalisation, la rétribution de l'effacement électrique (tout décalage dans la consommation permettant de limiter les pics et donc la taille des infrastructures), les politiques de soutien aux énergies renouvelables ou encore le mode de rémunération des gestionnaires de réseaux, aujourd'hui calculé notamment sur des volumes désormais à la baisse en Europe...

Enfin, étendre le terrain de jeu à tout le continent constituerait une formidable opportunité pour les industriels de faire la démonstration de leurs technologies à grande échelle. Une telle vitrine pourrait séduire les marchés étrangers, notamment les pays émergents tels que le Brésil, la Russie ou la Chine, confrontés aux mêmes problématiques de transport d'électricité sur de longues distances. « *Le risque pour les acteurs de l'énergie, s'ils ne travaillent pas réellement ensemble, serait de se priver de précieux retours d'expériences* », met en garde Matthieu Courtecuisse. « *Sans compter un problème de masse critique et une déperdition collective sur le prix de l'énergie* », ajoute Michel Derdevet. Le secrétaire général de ERDF a justement remis à François Hollande le 23 février dernier un rapport intitulé « Énergie, l'Europe en réseaux ». Il y propose 12 mesures visant à faire des réseaux un véritable projet industriel à l'échelle européenne (voir ci-dessus) ■

Tous droits de reproduction réservés

LA TRIBUNE HEBDOMADAIRE

PAYS : France
PAGE(S) : 1-11
SURFACE : 97 %
PERIODICITE : Hebdomadaire

RUBRIQUE : Entreprises
DIFFUSION : 192749
JOURNALISTE : Dominique

► 20 mars 2015 - N°124

DOUZE PROPOSITIONS POUR UNE EUROPE DE L'ÉNERGIE CONSTRUITE AUTOUR DES RÉSEAUX

S'inscrivant dans une *« tradition bien française qui n'engage ni le gouvernement, ni les industriels »*, Michel Derdevet a remis le 23 février dernier à François Hollande un rapport qui se veut *« une brique dans le débat sur le contenu précis de l'Europe de l'énergie »* appelée de ses vœux par la Commission Juncker. Pour le rédiger, le secrétaire général d'ERDF (réseau de distribution français de l'électricité) a mené plus de 130 entretiens dans toute l'Europe. « Énergie, l'Europe en réseaux » rassemble 12 propositions destinées à transformer *« une montagne d'investissements en vaste projet industriel, sur un sujet qui concerne tous les États membres, quels que soient leurs choix nationaux de politique énergétique »*. Objectif corollaire : donner un nouveau souffle à une région pionnière dans la lutte contre le changement climatique, à quelques mois de la grande conférence parisienne sur le sujet. Ces propositions portent sur une coopération accrue entre gestionnaires de réseaux pour renforcer à la fois la sécurité d'approvisionnement, une convergence des régulations, des innovations financières et des efforts de recherche conjoints permettant de placer l'Europe à la pointe de l'innovation sur ces sujets.

On notera notamment la proposition de participations croisées entre gestionnaires de réseaux (qui commencent déjà à apparaître), garantes de coordination plus étroite. Des solutions de financement et de gouvernance innovantes pourraient favoriser l'acceptabilité des infrastructures par les territoires traversés et leurs habitants. Un projet tient tout particulièrement à cœur à Michel Derdevet : *« des corridors de mobilité innovante »*. Ces itinéraires permettant de relier entre elles les capitales européennes en véhicule électrique ou au gaz, nécessairement calés sur les infrastructures énergétiques correspondantes, permettraient à moindre coût de rendre plus concret le projet européen aux yeux des citoyens. Autant de propositions que la France pourrait pousser lors des prochains Conseils européens de mars et juin. ■ **D. P.**

Avant de pouvoir stocker l'énergie renouvelable et l'acheminer sur de longues distances, l'Europe pourrait rétribuer l'« effacement électrique », pour limiter les pics de consommation et soulager les réseaux.
© HXDYL /ISTOCK

Tous droits de reproduction réservés